

*Statut du français en Algérie et Mondialisation:
enjeux et défis dans l'enseignement des
langues « étrangères »*

FETITA Belkacem K.
(Université de Ouargla)

« [...] le langage joue un rôle vital mais souvent méconnu dans tous les aspects des droits de l'Homme, dans le développement national, dans la communication et les politiques de communication, dans l'éducation, dans la création d'institutions politiques, dans la participation politique, dans la décolonisation, dans la construction d'un nouvel ordre économique international.»¹

A l'échelle mondiale les échanges économiques et techniques se réalisent aujourd'hui sous une perspective globaliste impliquant des enjeux internationaux de taille. Des accords économiques et politiques engagent des États parfois répartis sur plusieurs continents. Dans ce contexte, les questions linguistiques peuvent paraître subsidiaires et aussi de très grande importance. Pourtant, l'internationalisation de la planète laisse intact le problème des identités culturelles, du moins c'est ce que

¹ . Tonkin, H. « A Right to International Communication? ». dans G. Gerber et M. Siefert (éd.), *World Communications, a Handbook*, New York, Longman, 1984, p. 69-79. H. traduction libre de Johanne Gauthier, Conseil de la langue française du Québec

laissent entendre les différents décideurs politiques à l'échelle mondial.

Force est de constater, cependant, que les conséquences linguistiques de l'émergence de ces nouveaux espaces de communication publics sont, à ce jour, encore mal connues. Pourtant, au cœur de ce formidable mouvement de mondialisation, des réseaux d'échanges denses et étendus sont mis en place. Les langues en sont le vecteur essentiel et constituent un enjeu capital.

Les enjeux linguistiques sous-tendus par la mondialisation dans les rapports d'échanges entre Etats, dans les différents secteurs d'activités (économie, industrie, technologie,...etc.) sont inéluctablement présents, les faits sont représentatifs : au commerce et à l'économie mondiale, une ouverture et une flexibilité est constatée sur le plan linguistique; la diffusion massive de l'anglais dans différents secteurs clés de l'économie et des échanges en est la preuve. Ceci a conduit, enfin, vers l'ébranlement de l'Etat-nation² et à la perte tendancielle de la capacité des états à contrôler l'ensemble des dimensions de leurs politiques nationales et, pour le cas qui nous intéresse, l'aménagement linguistique.

Ces réalités forment un contexte délicat et imposant susceptible d'affecter l'aménagement linguistique en premier lieu et les perspectives dans l'enseignement des langues étrangères.

². Riccardo Petrella, «Langues et société : les relations entre faits linguistiques et changements de société en Europe occidentale», dans Anniversaire Européen, vol. XXIV, Conseil de l'Europe, Strasbourg, p. 72-98.

« ... En effet, elles obligent à une vigilance accrue et nécessitent une analyse fine des tendances actuelles afin d'en préciser clairement les impacts sur les langues dans l'enseignement. La question cruciale, du point de vue linguistique, est de savoir si les capacités d'aménagement linguistique de l'État-nation subissent l'influence des tendances à la mondialisation. »³

Alors, pour appréhender les liens entre mondialisation et enseignement des langues, il faudrait chercher, d'abord, à décrire les grandes directions de la mondialisation des échanges en mettant en relief tant ses dimensions techniques et économiques que ses composantes communicationnelles et culturelles.

La diffusion massive de l'anglais, un handicap pour le français? Dans le contexte Algérien (comme dans le monde entier) la diffusion de l'anglais, cette superautoroute de l'information⁴, gagne de plus en plus du terrain, cela n'est pas un simple constat, c'est une réalité que s'impose d'elle-même, qui a, en effet, ses

³. Johanne Gauthier, Mondialisation et questions linguistiques Essai de problématique générale, in Langue nationale et mondialisation : enjeux et défis pour le français , Actes du Séminaire organisé par le conseil supérieur de la langue française, de la communauté française de Belgique, le conseil supérieur de la langue française de France et le conseil de la langue française du Québec les 25, 26 et 27 octobre 1994 à Québec.

⁴. Riccardo Petrella' "Société et langues en Europe: implications de la mondialisation actuelle de la technologie et de l'économie", in Langue nationale et mondialisation : enjeux et défis pour le français , Actes du Séminaire organisé par le conseil supérieur de la langue française, de la communauté française de Belgique, le conseil supérieur de la langue française de France et le conseil de la langue française du Québec les 25, 26 et 27 octobre 1994 à Québec.

raisons qui l'impliquent dans la société Algérienne. De part les multiples facettes de la mondialisation, nous avons assisté à l'expansion de tout un ensemble de réseaux formant des canaux de diffusion de l'information dont l'anglais en est la langue véhiculaire, (l'informatique, la technologie de précision, la médecine, ...) : Nous constatons actuellement que plus du tiers des revues scientifique et technologiques spécialisées sont en Anglais et ce flux ne cesse de croître. Cette large diffusion représente, effectivement, une menace considérable pour le français du fait que ses perspectives restent à un stade statique qui n'a guère pu se dynamiser avec le cours des événements.

Cet état non dynamique⁵ du français, en Algérie, a ses causes : la première en est son statut non défini dans l'absence d'un aménagement linguistique qui prendrait en charge deux réalités, qui semblent à notre avis d'un intérêt majeur : une réalité intérieure, représentant une diversité linguistique dans le contexte socio-linguistique de l'Algérie ; et une réalité dans un cadre des échanges mondiaux, chose qui n'est peut-être pas du ressort de l'état Algérien. D'ailleurs, c'est ce qui a poussé à la création de plusieurs observatoires de la langue française à travers la Belgique, La Suisse, La France et le Canada qui ont pour tâche la promotion du français dans le monde, pour l'adapter aux perspectives de la mondialisation.

⁵. Nous entendons par état non dynamique, l'état statique de la langue et son impuissance à se développer, dans un contexte géo-économique, pour être une langue vecteur véhiculaire capable d'ouvrir ses perspectives dans la dynamique des échanges mondiaux dans tout domaines (technique, économique,etc.)

Le Cours de licence de français : le constat

De part le système de répartition des modules et le volume horaire alloué à chaque module durant les quatre années de cursus, les contenus restent jusqu'à présent un modèle ancien calqué sur des cursus européennes, et qui n prennent pas en charge les réalité contextuelles, les programmes remontent au années 70, et malgré les tentatives de remaniement en début des années 90, pilotées par le ministère de l'enseignement supérieurs, n'ont apportées aucun fruit. Le constat est là, les contenus restent des contenus orientés plus vers l'acquisition de connaissances cognitives, des connaissances pour et vers la maîtrise de la langue, même si à une certaine période, ces connaissances étaient sensées former des enseignants de français.

Actuellement, ces contenus sont incapables de traiter des données réelles, elle ne reflètent en aucun cas la réponse à un besoin ni à une demande quelconque exprimés par la réalité socio-économique. D'ailleurs, la licence de français actuelle, telle qu'elle est envisagée par les universités algériennes, reste figée sur deux axes principaux : la littérature et la linguistique.

Tout cela, à notre avis, a contribuer et continu de contribuer à une banalisation, voir même à une marginalisation de la licence de français des données socio-économiques.

Une licence de français ou des Licences de Français ?

La réalité des données socio-économiques, en Algérie, dans une perspective globaliste, nous pousse actuellement à s'interroger sur la nécessité de mettre en place des programmes spécifiques pour chaque besoin

exprimé, et par voie de conséquences, songer à diversifier les programmes et à orienter l'enseignement plus vers des objectifs spécifiques qui répondraient aux attentes globales formulées dans le cadre du développement de notre pays, dans une perspective internationale.

Les licences de français à objectifs spécifiques, tel est, à notre avis, une solution pour dynamiser la langue française pour être un vecteur de flux de l'information et des la communication dans les canaux scientifiques, favorisant, ainsi, les pratiques langagières dans les milieux scientifiques et techniques.

Dans cette perspective, notre proposition pourra être résumée comme suit :

Création de cellules de recherche pilotes au sein des départements de français au niveau des universités, afin de réfléchir sur la possibilité de mettre une plate forme pour la création de licences spécifiques de français.

La mise au point de plusieurs programmes de français à orientation spécifiques.

Diversifier les cadres référentiels.

Inclure plusieurs langues étrangères dans ces licences afin qu'ils soient support au développement au niveaux pratiques langagières.

Inclure des contenus purement techniques et scientifique tels que l'informatique, l'économie...etc.

Inclure des contenus privilégiant les nouvelles techniques de communication.

Pour conclure, il est clair que le développement du français, en Algérien, ne dépend pas seulement des institutions algériennes, il est aussi du ressort des services culturels et des agences gouvernementales pour la

francophonie. Sans une étroite collaboration entre ces différents pôles, Tous les efforts se verraient au stade projet.

Références

- ARROUAYS, M., M. CANDELIER, G. HARDIN, F. MONNANTEUIL, P. MOREAU et D. THOMIERES. *Parlons des langues!*, Paris, Nathan, 1987
- BOGAARDS, P. *Aptitude et affectivité dans l'apprentissage des langues étrangères*, Paris, Crédif et Hatier, 1988. (Collection LAL)
- BONDI, A. « L'insegnamento delle lingue straniere nelle elementari. Qualche passo avanti », *Scuola e lingue moderne*, 32, p. 86-90, 1994
- CABEZAS GONZALES, M. I. France : *Enseignement-apprentissage des langues vivantes étrangères*, Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, à paraître, 1994
- CALVET, Louis-Jean. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot, 294 p. 1987
- CANDELIER, M. « Politiques scolaires pour les langues étrangères », dans D. Girard (cd.), *Actes des États généraux des langues : L'Europe et les langues*, Paris, Nathan, p. 31-35, 1991
- COSTE, D. « Diversifier, certes... », dans Daniel Coste et Jean Hébrard (éd.), *Vers le plurilinguisme - École et politique linguistique*, Paris, EDICEF, p. 170-176, 1991
- DABENE, L. « Le développement de la conscience métalinguistique : un objectif commun pour l'enseignement de la langue maternelle et des langues étrangères », *Repères*, 6, p. 13-21, 1992

- DABENE, L. Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Paris, Hachette, 1994.
- GOMBERT, J.-E. « Le développement des activités métalinguistiques chez l'enfant : le point de la recherche », Études de linguistique appliquée, 62, p. 5-25, 1986